



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 24 juin 2024 à 17h30 sur convocation de Monsieur le Maire.

ORDRE DU JOUR

Présents :

EMERAUD David, BAILLY Noéline, MARCE Matteo, SORLIN Marcel, COLLADO Clément, COLLADO Noémie, COLLIAT Noémie, SIGNOL Virginie, BEROUD Bertrand (Playgones).

Le quorum est atteint.

- ✓ Sont nommés Présidente de séance Noémie COLLADO et Secrétaire de séance Noéline BAILLY.
- ✓ Le compte-rendu du conseil municipal du 29 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

➤ Organisation de la cérémonie du 14 juillet

Marcel SORLIN sera absent. La cérémonie aura lieu à 11h00. Il est proposé de lire 1 texte choisi par l'école, un poème. Les enfants sont attendus à 10h40 en mairie.

➤ Article pour le bulletin « Infos Magnauds »

Virginie SIGNOL présente le Magnaud Infos aux enfants et le texte qu'elle a préparé. Une photo a été ajoutée en page de garde suite à leur élection.

➤ Projet aire de jeux

Bertrand BEROUD se présente. C'est l'entreprise Playgones qui a fait le city stade de Montcarra. Les enfants expliquent qu'ils auraient préféré avoir du gazon synthétique à la place du goudron. Bertrand BEROUD précise que le goudron permet de pratiquer divers types d'activités tandis que le terrain synthétique limite l'usage au football.

David EMERAUD explique que les élus adultes ont le projet d'agrandir l'espace l'aire de jeux. Le souhait de la commune est de faire des jeux pour les plus petits. Marcel SORLIN aimerait des jeux avec des filets, une barre de pompiers. Bertrand BEROUD explique que cela ne serait pas adapté aux plus petits et trop risqué. Virginie SIGNOL précise qu'avant que l'élection du conseil municipal des enfants, le dossier avait déjà été travaillé. Il est donc présenté aux enfants. Bertrand BEROUD explique que les jeux pourraient être

en bois ou bien plus coloré en aluminium. Dans le projet, il est prévu, une araignée de 6m de haut, des jeux à ressorts et une petite maisonnette avec toboggan. Au sol des dalles perforées qui laisseront passer le gazon. Le sol est le même que celui de l'aire de jeux qui est à RUY.

Aujourd'hui, il est demandé aux enfants de sélectionner les matériaux des jeux : plutôt ceux en bois, ou bien plus colorés mais en métal. Bertrand BEROUD précise que les jeux en couleurs sont un peu plus chers. Il faut aussi prendre en compte la lucidité du jeu, la façon de jouer avec. Par exemple pour les jeux à ressorts, l'intérêt est limité. Il n'est donc pas utile d'en installer plus de deux.

Mattéo MARCE demande si des arbres pourraient être plantés pour faire de l'ombre. Virginie SIGNOL répond qu'effectivement dans le projet initial il est bien prévu d'effectuer des plantations.

Bertrand BEROUD apporte la précision suivante : les jeux en bois ne sont pas fabriqués en France, car le bois n'est pas de qualité. En revanche, les jeux dans l'autre type de matériaux sont fabriqués dans une entreprise en Isère.

Pour cette raison, il est proposé de partir sur des modèles en couleurs car ils sont fabriqués en Isère. Les enfants choisissent donc :

- Une pyramide à partir de 4 ans. Il est possible de choisir la couleur des cordes : rouge et vert,
- Une maisonnette dans les mêmes coloris,
- 2 jeux ressorts : l'abeille et le renard.

Noéline BAILLY demande si on peut mettre un radar sur la grande rue car les voitures roulent vite. David EMERAUD explique que les gendarmes sont prévenus et qu'ils vont effectuer des contrôles de vitesse.

Fin de séance à 18h15

